

Étapes à suivre avec les élèves

Au début du Programme du diplôme

- Les élèves recevront une copie du guide *Intégrité en milieu scolaire*; guide préparé à leur intention par l'école.
- Les élèves et les parents devront signer et remettre le *Contrat d'engagement* du respect de l'intégrité en milieu scolaire.

À chaque travail sommatif :

- L'élève et l'enseignant devront signer une déclaration d'authenticité du travail de l'élève (formulaire de l'IB).
- L'élève se servira du site www.turnitin.com pour faire une vérification externe de l'authenticité de son travail.

Visons
l'excellence... et la
reconnaissance du
travail intellectuel
des autres.

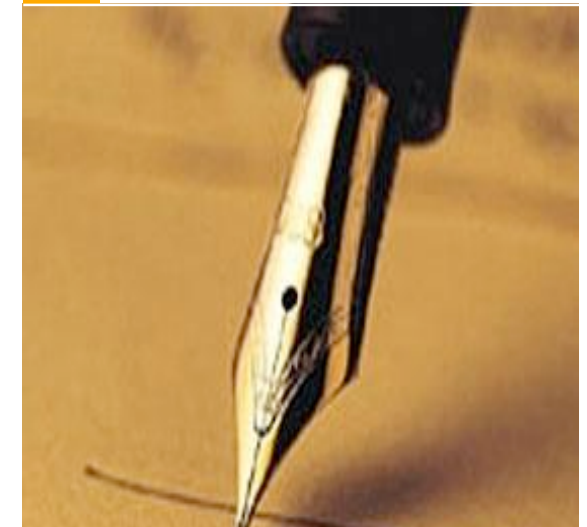
Bibliographie

1. *Organisation du Baccalauréat International : Intégrité en milieu scolaire*, 2007, 10 avril 2009,
<http://occ.ibo.org/ibis/occ/spec/malpr.cfm?language=FRENCH&&subject=malpr>.
2. *Organisation du Baccalauréat International : Règlement général du Programme du diplôme*, 2006, 2007, 12 avril 2009,
http://www.ibo.org/fr/documentlibrary/regs_ibworldschools/.
3. *Université d'Ottawa : Plagiat pdf*, août 2008, 10 avril 2009,
<http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>.
4. *UQAM : Le plagiat*, 29 août 2008, 10 avril 2009,
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>

L'École des Pionniers de Maillardville

3550 Rue Wellington
Port Coquitlam, C.B.
<http://pionniers.csf.bc.ca/>

Intégrité en
milieu scolaire



Informations à l'intention des
parents

Programme du diplôme du Baccalauréat
International à
L'École des Pionniers de Maillardville

L'intégrité en milieu scolaire

L'internet est aujourd'hui un outil de recherche indispensable. Bien que la majorité des étudiants aient de bonnes intentions, l'intégrité des recherches est toutefois facilement compromise.

L'intention de ce document est de fournir aux parents un résumé de la politique d'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme du Baccalauréat International. Les élèves recevront un document plus détaillé leur présentant les outils nécessaires afin de faire preuve d'intégrité dans leurs recherches.

L'organisation du Baccalauréat International a développé une politique intitulée *L'intégrité en milieu scolaire, 2007*. Les responsabilités des divers intervenants (éducateurs, élèves, administrateurs) y sont clairement citées.

Responsabilités

L'élève a la responsabilité de faire la preuve que son travail est le fruit de son labeur et qu'il respecte les droits d'auteur

Afin de faciliter le travail de vérification de l'enseignant(e), l'élève doit fournir des preuves de l'authenticité de son travail selon la date de la remise prévue

Les enseignants ont la responsabilité de vérifier les travaux afin de déceler le plagiat.

Ils doivent approuver, qu'au meilleur de leur connaissance, les travaux des élèves soient authentiques avant de les soumettre au coordonnateur IB

Conséquences de la fraude et du plagiat

La fraude et le plagiat sont sévèrement punis par l'IB et l'école et peuvent mener à la perte du diplôme IB. Consultez le *Règlement général du Programme du diplôme* © Organisation du Baccalauréat International 2006/2007 pour de plus amples renseignements.

Qu'est-ce que la fraude?

Selon le document *Intégrité en milieu scolaire* du Baccalauréat International (2007), « La fraude inclut les éléments suivants :

- **Le plagiat** : le candidat présente les idées ou le travail d'une autre personne comme étant les siens.
- **La collusion** : un candidat contribue à une fraude en autorisant qu'un autre candidat copie son travail ou le présente comme sien pour l'évaluation.
- **Reproduction** d'un travail : un candidat présente un même travail pour différentes composantes de l'évaluation ou différentes modalités en vue de l'obtention du diplôme.
- **Tout autre comportement** procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à un candidat, ou affectant les résultats d'un autre candidat (par exemple, introduction de matériel non autorisé dans une salle d'examen, mauvaise conduite lors d'un examen, falsification d'un dossier de CAS). »

Le plagiat, selon UQAM consiste de:

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web.